



**De :** LABORIE André  
**From :** LABORIE André  
**Fax :** Téléphone :  
**A :** Audience référés du 25 mars 2014  
**To :** Madame La Présidente

Date : 03/04/2014 Heure : 17:20 page(s) : 3



## -Message

Monsieur LABORIE André  
N° 2 rue de la Forge  
« Transfert courrier »  
31650 Saint Orens  
Mail : laboriandr@yahoo.fr  
<http://www.lamafiajudiciaire.org>  
Tél : 06-14-29-21-74  
Tél : 06-50-51-75-39

Le 3 avril 2014

PS : « Actuellement le courrier est transféré suite à la violation du domicile en date du 27 mars 2008 par Monsieur TEULE Laurent, domicile actuellement occupé par un tiers sans droit ni titre régulier soit Monsieur REVENU et Madame HACOUT ».

### A L'ATTENTION DE :

Madame Annie BENSUSSAN  
Présidente statuant en forme de référé  
T.G.I de Toulouse.  
2 allée Jules Guesde.  
31000 Toulouse

### AUDIENCE DE REFERE DU 25 MARS 2014

Affaire: LABORIE / TOUZEAU : DOSSIER 13/02585.

Madame la Présidente,

En date du 24 mars 2014 je vous portais les informations ci dessous et reprises en ses

termes.

Je porte à votre connaissance que l'ordonnance du 12 mars 2014 a fait l'objet d'un recours en voie d'appel auprès du greffe de la cour d'appel de Toulouse dont ci joint l'acte de saisine du 19 mars 2014 ainsi que la saisine de Monsieur le Bâtonnier afin de régulariser celui ci par la nomination d'un avocat au titre de l'aide juridictionnelle.

Que ce jour le 3 avril 2014 en lettre simple adressée au N° 2 rue de la forge 31650 Saint Orens, vous me portez connaissance d'une ordonnance de radiation prise en son audience du 25 mars 2014 alors que vous étiez avertie la veille et par fax au même N°, soit à 10 heures 08 d'une procédure d'appel contre l'ordonnance du 12 mars 2014 me refusant le dépaysement et me causant griefs à mes intérêts.

Je suis resté très surpris encore d'une telle décision.

Je vous confirme bien que cet appel a été reçu par la cour d'appel de Toulouse en date du 24 mars 2014 et je vous en joins le récépissé du recommandée signé.

Après information auprès de la cour, cet appel a été enregistré sous le N° 141532.

J'ai été informé ce jour que la greffière en chef était absente et que le récépissé d'appel sera effectué par cette dernière lundi prochain soit le 7 avril 2014, vous pourrez le réclamer et transmettre l'entier dossier à la cour.

Je suis désolé à ce jour de ne pouvoir vous fournir cet acte qui dépend encore une fois du mauvais fonctionnement de la juridiction toulousaine.

Soit je vous demande de rectifier votre ordonnance à réception dont la procédure ne peut être radiée, car mon absence à l'audience était justifiée par ma voie de recours saisie, vous déssaisissant du dossier au profit de la cour.

Je vous demande encore une fois de ne faire aucune entrave à mes intérêts.

Dans cette attente, je vous prie de croire Madame la Présidente, à l'expression de mes salutations distinguées.

LABORIE André

En recommandé et



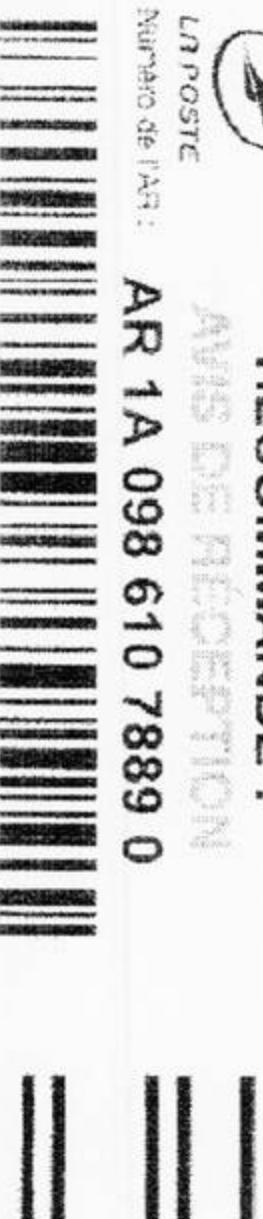
SGR 2 V20 MGR SA 2-1090111 01-14



LA POSTE

N° de l'AC :

AR 1A 098 610 7889 0



FRAB



**RECOMMANDÉ :**

AUTORISATION DE RECEPTION

Présenté / Avisé le : *1/03/14*

Distribué le : *1/03/14*

Je soussigné déclare être

Le destinataire

Le remettant

LCN/Perris de cordeiro

Autre : *... . . . . .*